



Baie 1 : le jugement de Saint Quentin.

IVR22_20148000540NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation